

# Invitation

## Caucus global des Peuples Autochtones

Samedi 13 et dimanche 14 avril 2024  
UN Church Center Building, 2<sup>e</sup> étage  
New York, NY 10017

Chers tous,

Nous vous invitons à nous rejoindre les 13 et 14 avril 2024 de 9h à 15h au deuxième étage du Church Center of the United Nations (CCUN) situé au 777 United Nations Plaza, New York, NY 10017. Nous nous réjouissons de vous accueillir en personne.

**La vingt-troisième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones se tiendra en personne du 15 au 26 avril 2024. Le thème de cette année est le suivant : « Promouvoir le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones : faire entendre les voix des jeunes autochtones ».** La session de l'UNPFII se déroule au siège des Nations Unies à New York.

En préparation du Caucus global des Peuples Autochtones, nous vous demandons de faire ce qui suit :

- [Lire la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones](#)  
[English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Русский](#) | [عربي](#) | [汉语](#) (Texte officiel de la résolution)
- Consulter l'ordre du jour provisoire de l'UNPFII
- **Ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session ([E/C.19/2024/1](#))**
  1. Élection du bureau.
  2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
  3. Discussion sur le thème « Promouvoir le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones : faire entendre les voix des jeunes autochtones ».
  4. Discussion sur les activités menées dans les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains) en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
  5. Dialogues :
    - (a) Dialogue avec les Peuples Autochtones ;
    - (b) Dialogue avec les États Membres ;

- (c) Dialogue avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ;
  - (d) Dialogue avec le Rapporteur spécial sur les droits des Peuples Autochtones et le Mécanisme d'experts sur les droits des Peuples Autochtones ; examen annuel de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la recommandation générale n° 39 (2022) ;
  - (e) Dialogues régionaux ;
  - (f) Dialogue sur les instances autochtones mises en place dans les entités des Nations Unies ;
  - (g) Dialogues thématiques, notamment sur le financement des travaux et de la participation des Peuples Autochtones dans les domaines du développement, du climat, de l'environnement et de la biodiversité, entre autres.
6. Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment sur les questions intéressant le Conseil économique et social, sur le document final de la Conférence mondiale sur les Peuples Autochtones et sur les questions nouvelles.
  7. Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session de l'Instance permanente.
  8. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa vingt-troisième session.
- [Lire la déclaration de 2023](#)
  - [Lire la déclaration de 2022](#).

Le petit-déjeuner et le déjeuner seront offerts. Aucune inscription n'est nécessaire. Comme de coutume, tous les Peuples Autochtones sont les bienvenus. Au fur et à mesure que des informations logistiques seront disponibles, elles seront annoncées ici et à travers la liste du Caucus global des Peuples Autochtones. Pour toute question, merci d'envoyer un e-mail à [aila@aila.ngo](mailto:aila@aila.ngo).

### **Nous tenons à remercier particulièrement :**

- Le Flying Eagle Woman Fund
- United Methodist Women
- Le DOCIP pour l'interprétation
- Brandon Lazore pour l'illustration

### **Sponsors**

Merci à nos sponsors :

- American Indian Law Alliance
- American Indian Community House
- Honor the Earth
- Indigenous Values Initiative
- NY Renews

- Peace Development Fund
- Sacred Places Institute for Indigenous Peoples (SPI)
- Tonatierra

## Programme provisoire

### Samedi 13 avril 2024

8 h – 9 h – Petit déjeuner

9 h – 9h15 – Accueil traditionnel

9h15 – 9h30 – Aperçu rapide du contexte historique, du protocole et de l'ordre du jour

9h30 – 10h30 – Point 4 de l'ordre du jour de la session : Discussion sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains) en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10h30 – 10h45 – Pause

10h45 – 12h – Poursuite des discussions sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains), en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

12h – 13h – Déjeuner

13h – 14h45 - Discussion sur le thème « Promouvoir le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones : faire entendre les voix des jeunes autochtones ».

14h45 – 15h – Annonces et oraison de clôture

### Dimanche 14 avril 2024

8h – 9h – Petit déjeuner

9 – 9h15 – Accueil traditionnel

9h15 – 9h30 – Aperçu rapide du contexte historique, du protocole et de l'ordre du jour

9h30 – 10h30 – Point 4 de l'ordre du jour de la session : Discussion sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains) en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10h30 – 10h45 – Pause

10h45 – 12h - Dialogues thématiques, notamment sur le financement des travaux et de la participation des Peuples Autochtones dans les domaines du développement, du climat, de l'environnement et de la biodiversité, entre autres.

12h – 13h – Déjeuner

13h – 14h45 - Dialogue avec le Rapporteur spécial sur les droits des Peuples Autochtones et le Mécanisme d'experts sur les droits des Peuples Autochtones ; examen annuel de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Recommandation générale n° 39 (2022)

14h45 – 15h – Annonces et oraison de clôture